

Le 24 octobre 2012

RÉSOLUTION DU CONSEIL N^O 12-08

Nomination d'une directrice exécutive

LE CONSEIL,

DÉCIDE par les présentes, en vertu du paragraphe 11(1) de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, de nommer M^{me} Irasema Coronado au poste de directrice exécutive du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE), et ce, dans le cadre d'un mandat de trois ans qui débutera le 1^{er} décembre 2012;

DÉCIDE en outre, conscient de son engagement à fournir une orientation claire aux directeurs exécutifs au début de leur mandat, de faire parvenir à M^{me} Irasema Coronado une lettre énonçant l'orientation et les attentes du Conseil à l'égard de son mandat en tant que directrice exécutive.

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL :

Dan McDougall
Gouvernement du Canada

Enrique Lendo Fuentes
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Michael Stahl
Gouvernement des États-Unis d'Amérique